

Informations de base	
2025/2067(REG)	Procédure terminée
REG - Règlement du Parlement	
Modifications du règlement intérieur du Parlement concernant la déclaration des contributions (article 8 de l'annexe I du règlement intérieur)	
Subject	
8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2067(REG)
Type de procédure	REG - Règlement du Parlement
Sous-type de procédure	Règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 243-p1
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFCO/10/02478